

Procès-verbal du Conseil d'Etablissement du troisième trimestre

Jeudi 7 juin 2007

Présents : Blaise Leblanc, Dominique Lecœur, Olivier Cardot, Jean-louis Julvécourt, Patrice Champion, Frédéric Bridier, Ann' Sophie Arnaud, Frédéric Danchin, Sonia Hartvick, Isabelle Monceyron, Franck Tabone, Anne-Lise Lehmann, Véronique Aurdal, Olivier Fauvel, Katherine Motte, Isabelle Royer, Clotilde Léfébure, Léa fauvel, Guy De Brisis, Rolf Tobiassen

Absent excusé : Xavier Morise

Ordre du jour :

Il a été communiqué à l'ensemble des membres du C.E.10 jours avant le Conseil.
L'ordre du jour est approuvé.

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'Etablissement du 6 mars

Modifications apportées :

➤ Point 3/, page 2, Enseignement des langues au primaire

Précisions sur les horaires prévus pour l'enseignement de l'anglais et du norvégien à partir de la rentrée 2007.

Norvégien :

- pour toutes les classes de maternelle : 2 séances de 30 minutes par semaine
- pour les classes de CP : 90 min par semaine (1 séance de 60 minutes et 1 séance de 30 minutes)
- pour les classes du CE1 au CM2 : pas de modifications

Anglais :

- pour les classes du CE2 au CM2 : 2 séances de 45 minutes par semaine.

➤ Point 5.3 A/, page 3, Effectifs

Lire "... durant cette année scolaire, **20** nouveaux élèves sont arrivés, **12** sont partis" et non pas "... **120** élèves sont partis ..."

➤ Point 5.3 F/, page 4, Oslosommerskolen

Oslosommerskolen comporte un projet de cours de français, mis en place par la commune d'Oslo, pour des élèves norvégiens apprenant le français. Ces cours auront lieu dans les locaux du Lycée Français au cours de l'été 2007.

Le procès-verbal du CE du 6 mars 2007 est approuvé à l'unanimité avec les modifications apportées ci-dessus.

2/ Structure et effectifs prévisionnels de la rentrée 2007 – Carte scolaire

Effectifs

Au collège et au lycée : le nombre de classes reste identique. La classe unique de 5^{ème} va en 4^{ème}, c'est la seule différence.

En élémentaire : une augmentation de 9 élèves à ce jour.

En maternelle : le nombre d'élèves est de 126.

La tendance des effectifs est à la hausse, 18 élèves de plus sont prévus sur l'ensemble de l'établissement.

Observations :

➤ Les enseignants font remarquer qu'en Petite Section et Moyenne Section, de nombreux enfants d'expatriés français ont été inscrits, alors que des enfants franco-norvégiens, de nationalités tierces francophones ou norvégiens sont encore sur liste d'attente ou n'ont pas eu de place. Or, les expatriés sont en Norvège pour une durée déterminée et seront amenés à partir ; leurs enfants ne feront donc pas la totalité de leur scolarité au Lycée Français d'Oslo (actuellement en classe de Terminale, seulement 2 élèves sont enfants d'expatriés.) Même si l'on sait que l'établissement se doit de scolariser les enfants d'expatriés, il semble inquiétant -à long terme- d'avoir refusé des élèves établis en Norvège pour une durée indéterminée car ce sont eux qui constituent la majorité des lycéens. Les élèves qui n'ont pas eu de place en maternelle sont définitivement perdus pour l'établissement. La pérennité de la structure lycée pourrait être remise en question.

Monsieur Leblanc explique que les effectifs de l'établissement sont stables depuis 2002 et que l'intérêt du lycée est de garder ses classes.

Ainsi, l'idée de délocaliser la structure lycée a aussi pour but d'augmenter la capacité d'accueil dans les locaux actuels.

➤ Les parents demandent s'il existe des listes d'attente pour l'école maternelle.

La réponse est oui.

Monsieur Lecœur explique de quelle manière les enfants ont été recrutés : la priorité pour les inscriptions est allée aux classes de Grande Section puis aux classes de Moyenne Section et enfin aux classes de Petite Section.

Les critères d'inscription ont été les suivants :

1. les critères mentionnés sur le site du Lycée
2. les frères et sœurs d'élèves déjà inscrits au Lycée
3. les enfants non-français

En Petite Section, il y a actuellement 12 enfants sur liste d'attente.

Carte scolaire

La carte scolaire est lue par Monsieur Leblanc.

Observations et questions :

➤ Les parents s'interrogent sur le recrutement de 2 professeurs pour l'anglais en élémentaire alors qu'il n'y a qu'un seul départ.

Ceci est normal car il y a un accroissement du nombre d'heures d'anglais à la rentrée prochaine.

➤ Pourquoi 3 professeurs d'anglais pour assurer si peu d'heures au total (V. Rauzier, S. Bartfai et P. Maloney) ?

Ce sont les contraintes matérielles qui imposent ces recrutements (manque de locaux, amplitude de la journée de travail pour les professeurs d'anglais ...)

➤ Les enseignants s'interrogent sur le fait que tous les départs et tous les recrutements ne soient pas mentionnés.

- Solveig Evang, n'est pas un véritable départ puisqu'elle prend une année de disponibilité.

- Agnès Lecœur est recrutée sur un poste de professeur des écoles

- Les deux autres professeurs des écoles (Nathalie Leblanc et Sébastien Lucas) enseignent déjà à l'école.

➤ Précisions concernant les professeurs de norvégien et l'enseignement du norvégien :

- Hege-Marie Christensen n'enseignera désormais plus qu'au secondaire.

- La direction procède actuellement à des entretiens pour recruter deux professeurs de norvégien pour 2 x 9 heures.

➤ Les enseignants s'interrogent sur les recrutements des enseignants en contrat local : y a-t-il eu une commission de recrutement ?

Il est répondu que le Conseil de Gestion et l'Administration se sont rencontrés pour ces recrutements.

Monsieur Leblanc présente les nouveaux recrutés :

Monsieur et Madame Vidal – qui arrivent de la région parisienne – ont été recrutés sur des postes de professeurs des écoles. Monsieur Leblanc souligne qu'il n'a pas été facile de trouver des candidats en raison de la cherté de la vie en Norvège. Recruter un couple était plus aisé.

Monsieur Maloney – qui arrive de Basse-Normandie – est un anglophone d'origine irlandaise. Il a été recruté sur un poste de professeur d'anglais. Il a une licence d'anglais et a déjà enseigné à Dublin.

3/ Compte-rendu oral du Conseil d'école du 31.05.07

Monsieur Lecœur fait une présentation rapide des points abordés.

➤ **Préparation de la rentrée 2007-2008 :**

- Une nouveauté : la répartition "norvégophones/ non-norvégophones" disparaît d'où la présence de 3 professeurs de norvégien en parallèle.

Un problème se pose pour les classes de "primo-arrivants" entre les " vrais " et les " faux débutants ". L'enseignant de norvégien aura à gérer des niveaux très différents dans une même classe.

- L'accueil des futurs élèves de PS et MS : des visites auront lieu dans la semaine du 4 au 8 juin et une réunion d'information se tiendra le 14 juin.

- Le point est fait sur l'équipe enseignante : départs et arrivées.

➤ **Organisation de l'étude :**

Une proposition est faite en conseil d'école : 6 groupes d'élèves (3 groupes en étude, 3 groupes en activité encadrée en extérieur) permutant au bout de 45 minutes. Par ailleurs, ces groupes permuteraient chaque jour de la semaine afin que ce ne soient pas toujours les mêmes qui commencent par les devoirs.

Cette proposition a été rejetée pour diverses raisons (l'heure à laquelle les enfants sont récupérés, forfait 3 ou 5 jours, AES.) Un nouveau schéma est proposé : 4 études et après 45 minutes, 2 personnes supplémentaires présentes dans la cour pour surveiller les enfants ayant déjà fini leurs devoirs.

Observations et questions :

Que se passera-t-il pour le forfait 5 jours quand les AES seront mises en place ?

Le forfait *étude* 5 jours reste équivalent, que l'enfant rejoigne ou non l'étude après l'AES.

Après les AES, les enfants iront-ils seuls à l'étude ?

Non, il appartient aux responsables des AES de les accompagner.

Débuter les AES plus tôt dans l'année, permettrait-il de diminuer le nombre d'élèves à l'étude ? Non, malgré le nombre élevé d'activités proposées cette année, cela n'a pas eu d'incidence notable sur l'effectif en étude.

➤ Concernant **la patrouille** (sécurité routière aux abords de l'école assurée par des collégiens ou des lycéens), 2 écoles ont été consultées. L'une d'entre elles a abandonné le projet en raison des dangers encourus par les élèves.

➤ **Le remplacement du mobilier scolaire a été évoqué** (cf. questions diverses).

4/ Présentation du Projet d'Etablissement

Préambule :

Ce projet d'établissement, valable pour les 5 années à venir, a été élaboré par l'équipe de direction en association avec les enseignants du primaire et du secondaire. Il s'appuie sur le précédent projet d'établissement. Mais pour ce qui est des moyens et des développements, il faut acter ce qui a été décidé dans ce document. Par ailleurs, il fera régulièrement l'objet de bilans intermédiaires et sera complété par des avenants annuels. Un premier bilan sera effectué à la veille des vacances d'octobre pour évaluer le dispositif mis en place.

Observations et questions :

➤ **page 2 :**

- 3 grands axes se dégagent

Il est souligné qu'on aurait pu positionner le 3^{ème} axe en 2^{ème} voire en 1^{ère} position. En effet, il n'est pas question de hiérarchiser ces 3 axes. Chaque axe sera abondé de fiches-actions et les projets des enseignants s'appuieront sur ces 3 axes sans que ceux-ci soient nécessairement traités dans l'ordre dans lequel ils sont présentés dans le document.

- Le travail de concertation

Remarque des élèves à propos des "réunions mensuelles" avec l'équipe de direction. Durant l'année scolaire, il n'y a eu que 2 réunions avec l'ensemble des délégués. D'autres réunions ont toutefois eu lieu en plus petits comités. L'adjectif "mensuelles" » a donc été remplacé par "**régulières**".

➤ **page 4 :**

C- Les caractéristiques de la population scolarisée

1/- Catégories socioprofessionnelles

Les catégories socioprofessionnelles des parents d'élèves sont classées selon des critères qui correspondent à une réalité française et non pas à une réalité norvégienne. Ainsi en Norvège, la distinction entre *cadres supérieurs* et *cadres moyens* induit seulement une différence de *formation*, non de *remunération*.

Si l'on parle de formation, la dernière catégorie "*familles à revenus modestes*" **devra être rectifiée** de manière à être en accord avec les 2 précédentes.

2/-Bourses scolaires

Attribuée par l'AEFE (suite à une commission qui se tient au consulat), la *bourse scolaire* couvre en partie ou en totalité les frais de scolarité. Elle est octroyée aux familles en difficulté après examen de leurs revenus, de leur patrimoine immobilier et de leurs charges.

Dans le même paragraphe est présentée une aide de la "Caisse Nationale des prêts étudiants" (Lånekassen) qui **n'est pas une bourse**.

À la place de "*Bourses scolaires*", lire désormais "***Bourses scolaires et aides financières***".

➤ **page 5 : Le choix du système français**

Il est écrit que "*les parents font le choix du système éducatif français jugé plus rigoureux*" mais il apparaît que certains parents retirent leur enfant pour exactement la même raison... La charge de travail à faire à la maison (pas toujours compatible avec les activités extra-scolaires) semble aussi être une cause de départ.

Il devient nécessaire de mieux connaître les élèves qui fréquentent l'établissement pour pouvoir les retenir.

C'est pourquoi, dans le formulaire de réinscription, les familles ont été interrogées sur les motivations de leur choix du système français. Ces informations vont être collectées sur une base informatique et seront consultables.

Ce qui est d'ores et déjà certain, c'est que l'école a un public scolaire très varié. Il convient donc de trouver un équilibre qui permette de contenter le plus grand nombre.

➤ **page 6 E-1/ Ressources humaines**

Il convient de supprimer la lettre o à la 3^{ème} ligne.

➤ **page 8 : La connaissance par tous les élèves de l'anglais et d'une autre langue doit être valorisée**

La question suivante a été posée : « Est-il judicieux d'augmenter le volume horaire du norvégien et de l'anglais alors que c'est *en français* que les élèves éprouvent des difficultés (cf. les résultats aux évaluations nationales) ?

Il est répondu que ce n'est pas un problème car les élèves peuvent faire des transferts en repérant les ponts et les différences entre les langues. Par ailleurs, les horaires n'iront pas au-delà des horaires préconisés.

➤ **page 9 : Mutualiser les données en ce qui concerne le FLE avec les enseignants bénéficiant d'une expérience dans ce domaine.**

FLE (français langue étrangère) et FLScO (français langue de scolarisation) :

Certains enfants n'étant pas capables d'effectuer les interférences et comparaisons entre les langues, l'idée de créer un poste de FLScO a été soulevée en conseil des maîtres. On dispose d'un enseignant compétent en la matière mais qui, l'année prochaine, enseignera à plein temps dans une classe et ne pourra assurer la fonction de personne-ressource.

Pourquoi ne pas envisager de créer à Oslo un poste FLScO ? (À Stockholm, 2 enseignants interviennent en FLScO ; il était même envisagé d'ouvrir un 3^{ème} poste mais ce projet a été contrarié par des difficultés financières.)

Il est répondu que la scolarisation au Lycée français suppose de la part des familles un investissement au niveau du français. Lors de la réunion du 14 juin, M. Lecœur informera les parents des services proposés par le centre culturel.

Par ailleurs, les enfants non-francophones entrent à l'école en PS ou MS. Il est précisé que les enfants souhaitant s'inscrire en élémentaire mais ne parlant pas français seront refusés.

Il est objecté que les élèves de notre établissement qui relèvent d'une structure FLScO n'ont pas nécessairement intégré tardivement le système français. Il peut aussi s'agir d'enfants qui fréquentent l'école depuis quelques années mais qui sont issus de familles non francophones

Enfin, une structure FLSco permettrait peut-être à l'établissement de recruter des collégiens ou des lycéens non francophones, ce qui pourrait endiguer l'érosion des effectifs dans le second degré.

➤ **page 10**

3-

A- Délocalisation des classes de lycée

L'idée de la délocalisation de certaines classes dans un établissement norvégien a été bien accueillie par les élèves et assez bien par les enseignants.

Ces derniers se demandent toutefois de quelle manière les élèves et le personnel seront assurés en cas d'accident, tant sur les trajets que sur le lieu d'exercice norvégien. Il semble que le lycée français d'Oslo puisse garantir cette assurance supplémentaire, notamment dans le cas d'un incident conduisant à un arrêt de travail d'un enseignant. Il faudra tout de même vérifier que cette assurance couvre toutes les catégories de personnels : expatriés, résidents et recrutés locaux.

Le projet d'établissement est approuvé (avec les modifications à apporter)

5/ Questions diverses

➤ Projets de séjours et voyages éducatifs au 1^{er} trimestre 2007 de l'année scolaire 2007-2008

- La classe verte qui concerne les élèves de 6^{ème} aura lieu du 3 au 8 septembre 2007
- Un voyage à Berlin est proposé aux élèves de 2^{nde} germanistes.

Ces projets sont approuvés.

➤ Autres projets de séjours et voyages éducatifs pour l'année scolaire 2007-2008

- Pour les élèves de 2^{nde} : 2 projets sont proposés pour l'année scolaire 2007-2008
 - a) Un voyage linguistique et culturel en Espagne
 - b) Un voyage scientifique (dans le cadre de l'année polaire) et littéraire à Svalbard
- Pour les élèves de 1^{ère} et de terminale
Islande : terre de lettres, terre de science

La décision concernant ces voyages sera prise ultérieurement.

➤ Achat de mobilier

Au primaire, aucune classe n'aura son mobilier renouvelé. Celui-ci sera seulement complété.
(raison : dépense importante prévue pour la réfection des toilettes dans le secondaire)

Levée de séance : 20h30

Blaise Leblanc
Le Président du Conseil d'établissement

Isabelle Monceyron
Secrétaire de séance